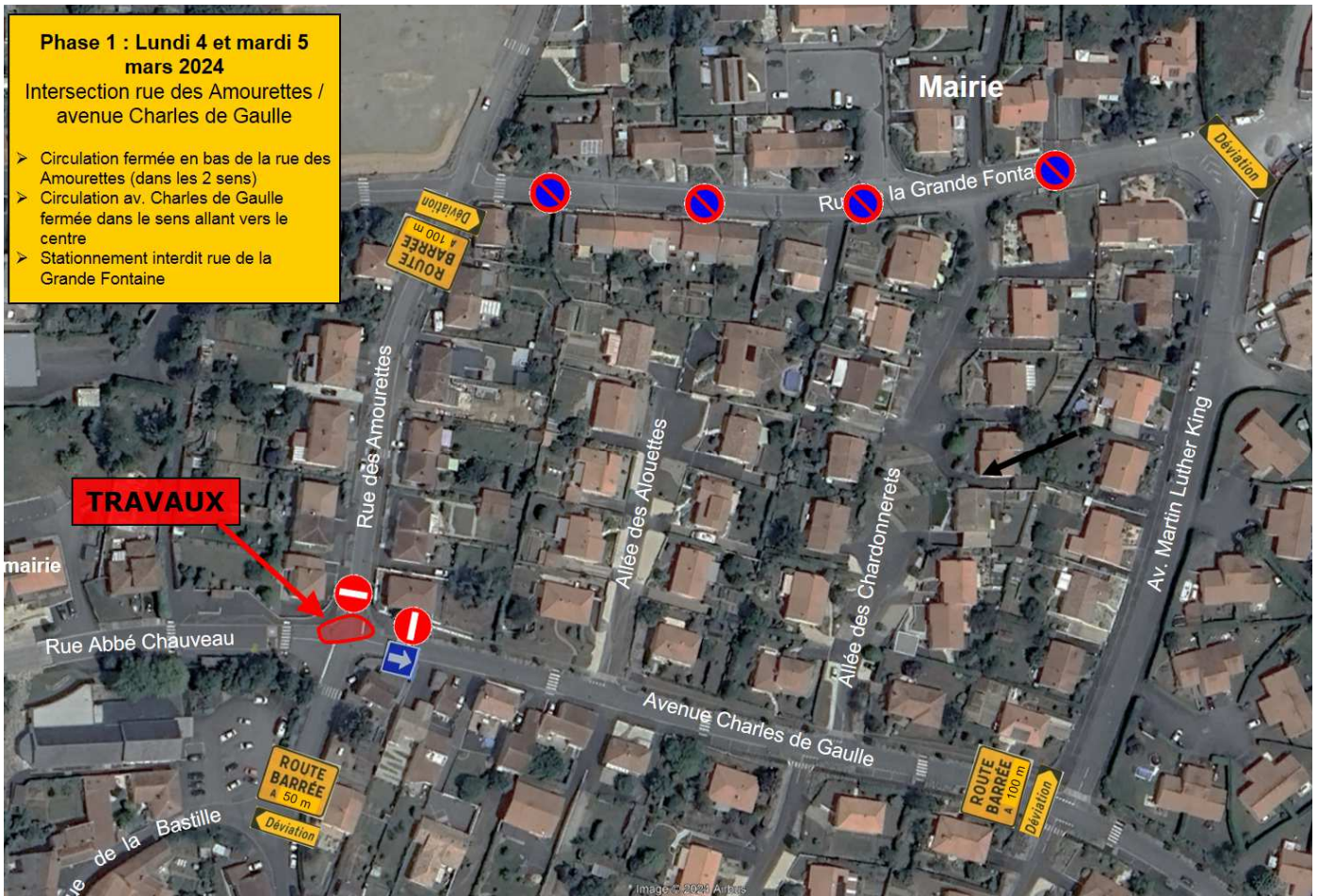


Phase 1 : Lundi 4 et mardi 5 mars 2024

Intersection rue des Amourettes / avenue Charles de Gaulle

- Circulation fermée en bas de la rue des Amourettes (dans les 2 sens)
- Circulation av. Charles de Gaulle fermée dans le sens allant vers le centre
- Stationnement interdit rue de la Grande Fontaine



Phase 2 : du mardi 5 au 23 mars 2024

avenue Charles de Gaulle

- Circulation fermée avenue Charles de Gaulles
- Accès riverains allée des Alouettes globalement possible (cf. flèche blanche)
- Stationnement interdit rue de la Grande Fontaine
- Collecte poubelles des riverains allée des Alouettes et n°1, 2, 3, 4, 5, 7 et 9 av de Gaulle à l'un des 2 points de regroupement

